

De Cazères-sur-l'Adour à Grenade-sur-l'Adour

Au fil de l'eau depuis Cazères-sur-l'Adour laissez-vous transporter au cœur des Saligues de l'Adour pour arriver à Grenade-sur-l'Adour où vous découvrirez une singularité patrimoniale : les balcons suspendus au-dessus de l'Adour.

 Distance du parcours : 12,5 km

 Durée estimée : 3 heures

Recommandations :



- Le bivouac et les feux sauvages sont interdits pour des raisons d'incendie et de protection des milieux naturels.
- Veillez au respect du site en récupérant vos déchets.
- Les points d'embarquement et de débarquement autorisés sont signalés depuis la voie d'eau. Le débarquement sur des lieux non signalés est à proscrire.
- La réglementation impose à tous les pratiquants d'attester de savoir nager avant de partir naviguer en canoë.
- La pratique seul est déconseillée pour les débutants, préférez partir encadré par une structure affiliée FFCK.
- Le port du gilet de sauvetage, du casque et de chaussures fermées est vivement recommandé.

Le débit de l'Adour est fluctuant, le retour à un niveau acceptable pour naviguer en canoë sans danger est variable suivant les années. Sachez que, généralement, la période la plus favorable s'étale du 15 juin au 15 septembre. Prenez connaissance des niveaux d'eau avant de partir via vigicrues.gouv.fr.

- Il est opportun de se rapprocher d'une structure affiliée FFCK pour de plus amples informations sur l'itinéraire ou pour une descente encadrée.
- Partir seul en canoë est à déconseiller à un débutant. Pour une première expérience, il est préférable de vous rapprocher d'une structure affiliée à la Fédération Française de Canoë-Kayak. Sur le secteur :



- Association La Grange de Larrivière Saint-Savin
05 47 87 91 55 / 06 01 17 38 94 • www.association-la-grange.com
- Office de Tourisme du Pays Grenadois 05 58 45 45 98



Numéro d'urgence pour contacter les secours : 112

Ce site est géré par le SIMAL : syndicatmoyenadour@gmail.com



L'Adour est un axe important pour les poissons migrateurs ainsi que pour le vison d'Europe, son lit mineur ainsi que ses berges sont classés en site Natura 2000. Sous cette dénomination se cachent des habitats naturels riches abritant une faune et une flore d'exception. En restant discret au cœur de la zone de quiétude, peut être aurez vous la chance d'apercevoir un héron cendré, une grande aigrette, de jolies libellules ou encore une cistude d'Europe.



Ce site est inscrit au Plan départemental de développement maîtrisé des sports de nature, qui vise à favoriser la pratique sportive du plus grand nombre tout en préservant et valorisant les qualités environnementales et patrimoniales des Landes. Retrouvez les autres sites inscrits sur : landes.fr/les-sports-nature



SIMAL
Syndicat
du moyen Adour landais



Communauté
de Communes
DU PAYS GRENOIS

Office
de tourisme
DU PAYS GRENOIS

Cazères sur l'Adour



FFCK
Fédération Française de Canoë-Kayak

XL
Département
des Landes



LANDES SPORTS DE NATURE

Itinéraire nautique de l'Adour

